

Charte des Zhabitants de l'éco-hameau Terramaire

Charte : acte juridique signé par plusieurs acteurs pour définir un objectif, des moyens communs et/ou l'adhésion à une proposition de valeurs.

Ce document est la charte des valeurs et objectifs communs dans laquelle s'inscrivent les habitants de l'éco-hameau Terramaire ainsi que toute personne voulant participer au développement du projet. Il sert de ligne directrice aux différentes entités impliquées dans le projet ; La SCI/GFA Terramaire, L'association les amis de Terramaire et toute entreprise ou initiative implantée ou fédérée par l'éco-hameau.

C'est l'engagement individuel et collectif au respect des notions du vivre ensemble et de la cohérence que nous avons envie de transcrire par le projet à court et à long terme.

Ce document a été validé et construit collectivement entre le collectif d'habitants et des personnes qui nous ont apporté leurs conseils et expériences. Cette charte transcrit les objectifs et notions à incarner par le projet et peut être modifiée par accord entre toutes les personnes impliquées.

Vivre ensemble

- L'envie d'appliquer des outils de communication et résolution des conflits nous permettant d'améliorer nos relations interpersonnelles. L'appel à un médiateur extérieur sera indispensable en cas de conflit grave ou prolongé, compromettant les bons rapports entre les membres ou le projet même.
- Favoriser l'émergence de projets individuels et collectifs dans un esprit de convivialité. C'est à dire pouvoir effectuer un maximum de choix individuels libres, tout en étant dans une dynamique de mutualisation et de projets communs.
- Favoriser les liens interculturels et intergénérationnels ainsi que l'épanouissement des enfants ; en leur permettant d'éprouver et de développer la sociabilité, la solidarité, le dialogue aussi bien dans les loisirs que dans la participation à la gestion collective des lieux.
- Améliorer notre qualité de vie et celle des personnes qui nous entourent en :
 - augmentant les possibilités de contact et de relations interpersonnelles par le rapprochement géographique,
 - Créant et développant une vie de groupe et une solidarité entre nous et avec le voisinage.
- Prendre part activement à la vie démocratique et économique de notre territoire et oeuvrer au renforcement des solidarités locales.
- Respecter la liberté de conscience et de croyance des habitants de l'hameau ainsi que des personnes externes.
- La démarche de réalisation choisie doit rendre possible l'auto-construction pour ceux qui le souhaitent.
- Cultiver des relations harmonieuses avec le voisinage ainsi que l'ouverture sur l'extérieur : l'habitat est relié à un quartier, une ville / village et au monde et ses habitants recherchant activement à s'y impliquer.
- Un lieu d'accueil, de rencontres, à disposition pour des manifestations sociales et culturelles sur la commune.
- Par le lien avec d'autres lieux/personnes dans la même démarche (en France et à l'international)
- Accueil de Wwoofers, volontaires, stagiaires et thésards

Ecologie au quotidien

- Une conception du lieu qui respecte l'intimité de ses habitants; le respect de la nature et le patrimoine local tout en favorisant des espaces publics, de mutualisation et partage.
- Réduire notre empreinte écologique :
 - En adoptant des modes de transport écologiquement responsables :
 - Choix d'une implantation à proximité des réseaux de transports en commun,
 - Réservation des voies de circulation intérieures aux modes de transport doux,
 - Mise en place d'un système de covoiturage,
 - Par le choix d'une consommation écologiquement responsable :
 - Choix d'appareils et équipements économes en énergie,
 - Réduction de la consommation énergétique par l'achat en commun de certains appareillages coûteux mais très performants.
 - Mise en place d'un système de tri sélectif des déchets ménagers et de recyclage des déchets organiques,
 - Promouvoir la consommation des produits issus de circuits courts.
 - Un objectif "zéro déchets" par un recyclage maximal de tous les excédents de nos activités ainsi qu'en réduisant l'utilisations des matières non biodégradables et difficilement recyclables.
- Prévenir la pollution des eaux, air, sols par interdiction de tous produits toxiques (produits d'entretien, engrais, peintures...).
- Le choix des matériaux et techniques de construction permettront d'optimiser les performances énergétiques des bâtiments (bâtiments passifs ou à énergie positive, principes bioclimatiques permettant de tirer le meilleur parti des ressources naturelles).
- Des projets collectifs fédérateurs permettant l'implication de tous seront développés :
 - La création et gestion d'espaces collectifs,
 - Un potager partagé
 - Etc...
- Une construction et une rénovation bioclimatiques : écologiquement responsables et visant des bâtiments sains, autonomes et/ou économes en énergie.
- Le choix d'énergies renouvelables en adéquation avec les possibilités du lieu.
- La réhabilitation écologique de bâtiments existants sera systématiquement préférée à la construction de bâtiments neufs.

Relier l'Homme et la Nature

- Respecter et préserver les ressources naturelles par la création de systèmes permaculturelles.
- Concevoir une cohabitation entre l'activité agricole, la nature sauvage et le lieu de vie, en recherchant des atmosphères de beauté et d'harmonie
- Un cadre naturel et un rythme qui nous permet de nous relier avec d'autres pratiques de vie. Un lieu idéal pour se donner du temps, se ressourcer et faire une introspection ou simplement profiter du paysage et de la nature.

Economie

- Favoriser le développement de systèmes d'économie alternative de proximité ouverts sur l'environnement dans la commune. Par exemple :
 - Un système d'échange local (SEL) entre les membres du collectif et ouvert aux habitants du quartier,
 - Une AMAP avec des producteurs locaux ouverte aux habitants du quartier,
 - Un système d'achat groupé de produits bio ouvert à la population locale.
 - Un système interne d'achat groupé de biens et services sera créé au bénéfice des habitants.

- Créer les conditions d'une autonomie maximale vis-à-vis des circuits de consommation de masse :
 - énergie
 - matériaux de construction
 - agro-alimentaire
 - Etc...

- Créer les conditions d'une autonomie alimentaire par l'activité agricole écologique sur les lieux.

- Des locaux d'activité seront intégrés au lieu pour les habitants et/ou des entrepreneurs locaux sous réserve de leur inscription dans le cadre de l'économie sociale et solidaire.

- Création des activités économiques vectrices de liens sociaux et porteuses d'avenir pour tous.

Gouvernance et gestion

- Toutes les décisions sont prises au consensus selon des modalités garantissant l'expression de tous.
- Toutes les décisions sont prises démocratiquement, chaque ménage disposant d'un nombre de voix proportionnelle
- La participation à la gestion collective (entretien de espaces collectifs, travaux, gestion administrative est encouragée).

Propriété et financement

- Rechercher des mécanismes de financement solidaire entre les habitants pour équilibrer les apports des uns et des autres.
- Faciliter l'accès au foncier à des foyers à revenus modestes par la location/ accession progressive à la propriété.
- Refuser la spéculation immobilière, le droit au logement est un droit humain fondamental, il ne doit pas être soumis aux lois du marché.
- Les habitants sont collectivement propriétaires des logements et espaces communs. (et les espaces communs sont gérés collectivement).